Attention aux confusions de noms

Les confusions ou risque de confusion entre noms de médicaments, entre noms de médicaments et compléments alimentaires ou dispositifs médicaux, ou entre dénominations communes internationales (DCI), font l'objet de signalements auprès de l'ANSM. Ces confusions peuvent s'accompagner d'effets indésirables, parfois graves.

L'ANSM souhaite attirer l'attention en particulier sur le **risque de confusion** entre Previscan® (fluindione, antithrombotique) et Permixon® (serenoa repens, indiqué dans les troubles mictionnels modérés liés à l'hypertrophie bénigne de la prostate). Plusieurs signalements d'erreur de délivrance entre ces deux spécialités ont été rapportés. Elles sont survenues dans un contexte de délivrance sur la base d'ordonnances manuscrite. Ces erreurs peuvent induire des manifestations hémorragiques graves dont certaines ont eu une issue fatale.

Une attention particulière est donc nécessaire:

- ♦ lors de la prescription : une écriture claire et lisible permet au pharmacien et au patient d'éviter des erreurs de lecture,
- ♦ lors de la dispensation : une vigilance accrue lors de l'analyse de l'ordonnance et de la sélection des médicaments permet d'éviter les erreurs.
- ♦ lors du stockage des médicaments : lorsque cela est possible, prendre en compte le risque de confusion des médicaments avant un nom de spécialité ou une DCI proches.

Nathalie GRENÉ-LEROUGE, LAURE DAVAL erreur.medicamenteuse@ansm.sante.fr

LISTE DES CONFUSIONS DE NOMS

Ensemble des confusions déclarées depuis mars 2005

En gras sur fond vert, les confusions rapportées entre le 01/10/2014 et le 01/10/2016

ABILIFY® et ALIBI®

ACEBUTOLOL-AMIODARONE (confusion entre DCI)

ACTISKENAN® et SKENANT®

ADANCOR® et ANDROCUR®

ADRENALINE® et NORADRENALINE® (confusion entre DCI)

ADVAGRAF ® et PROGRAF ®

ADVILTAB® et ADVILCAPS®

AIROMIR® et INNOVAIR®

ALFASTIN® et UN-ALFA®

AMIODARONE® et AMLODIPINE

AMYCOR® et CLAMYCOR®

AMYCOR® et OMACOR®

ANGELIQ® et ARKOGELULES ANGELIQUE®

ANSATIPINE® et ASASANTINE L.P®

ARGANOVA® et ORGARAN®

ATARAX® et AGYRAX®

ATARAX® et AZANTAC®

AVANDAMET® et AVODART®

AZILECT® et ARICEPT®

BRISTOPEN® et BRISTAMOX®

CALTRATE et CALCIPRAT

CARTREX® et CARVEDILOL

CELIPROLOL et ACEBUTOLOL (confusion entre DCI)

CEFTRIAXONE et CEFOTAXIME (confusion de DCI)

CERUBIDINE ® et CERULYSE ®

CIFLOX® et CIBLOR®

CIFLOX® et OFLOCET®

CIPROFLOXACINE et OFLOXACINE (confusion de DCI)

CITALOPRAM® et CIPRALAN®

CLARADOL® et CLARADOL CAFEINE®

CLORAZEPATE DIPOTASSIQUE et CLONAZEPAM

(confusion entre DCI)

CLOZAPINE et OLANZAPINE (confusion entre DCI)

CONTRAMAL® et COLTRAMYL®

COOLMETEC® et OLMETEC®

CORGARD® ET COZAAR®

CORTANCYL® et COLTRAMYL® (générique)

COUMADINE® et CORTANCYL®

quitter

imprimer

Pharmacovigilance Erreurs médicamenteuses Addictovigilance Matériovigilance

Réactovigilance

Epidémiologie des produits de santé Du côté du PRAC Les signalements en chiffres

COVERSYL® et CORTANCYL®

COVERSYL® et CORVASAL®

COZAAR® et HYZAAR®

D

DAFLON® et DAFALGAN®

DALACINE® et DOLENIO®

DEPAKINE® et DEPAMIDE®

DEPAKINE CHRONO® et DEPAKOTE®

DIAZEPAM et DIASIP® (complément alimentaire)

DIMETHYL FUMARATE et FER FUMARATE

DI-HYDAN® et DITROPAN®

DUPHASTON® et DUSPATALIN®

DOBUTAMINE et DOPAMINE (confusion entre DCI)

EDEX ® et EPREX®

EPITOMAX® et ZITHROMAX®

EPREX® ET METOJECT®

ESCITALOPRAM ET ESOMEPRAZOLE (confusion entre DCI)

ESPERAL® et HEPSERA®

EUCREAS® et CREON®

EXVIERA® et VIEKIRAX®

EZETROL® et LETROZOLE

FELODIPINE et INDAPAMIDE (confusion entre DCI)

FEMIBION® (complément alimentaire) et PERMIXON®

FERINJECT® (carboxymaltose ferrique) et FER INJECTABLE (hydroxyde ferrique-saccharose)

FLIXOTIDE® et SERETIDE®

FLUDROCORTISONE et HYDROCORTISONE (confusion entre DCI)

FLUINDIONE - FLORIDINE (complément alimentaire)

FORTZAAR®, COZAAR® et HYZAAR®

FUMAFER® et FEMARA®

GENESERINE® et GENESERVICE® grossesse (voir bulletin n° 27) (complément alimentaire)

GEVATRAN® et VERATRAN®

GYDRELLE® et GYDRELLE PHYTO® (complément alimentaire)

GLIBENCLAMIDE GLICLAZIDE (DCI)

Н

HALDOL DECANOAS® et HALDOL®

Hydrochlorothiazide et Hydroxyzine

HYPERIUM® et HEPT A MYL®

HYPERIUM® et HYPERICUM®

HYPNOMIDATE® et HYPNOVEL®

ISOPTO PILOCARPINE® et ISOPTO-HOMATROPINE®

KALEORID® et Kayexalate®

KETOTIFENE et KETOPROFENE

KIVEXA® et KALETRA®

KREDEX® et ESIDREX®

LAMICTAL® et LAMISIL®

LAMICTAL® et LARGACTIL®

LAMOTRIGINE® et LAMISIL®

LAMOTRIGINE et LARGACTIL®

LARGACTIL® et LAROXYL®

LAROXYL® et LORAMYC®

LEVOFLOXACINE et LEVETIRACETAM (confusion entre DCI)

LEVOTHYROX® et LEVOTONINE®

LEXOMIL® et LAMISIL®

LEXOMIL® et TEXODIL®

LOGIMAX ® et LOGIFLOX®

LUTENYL® et LUTERAN®

MANIDIPINE et MEMANTINE (confusion entre DCI)

MEBEVERINE et MEMANTINE (confusion entre DCI)

METHOTREXATE® et METEOXANE®

METHOTREXATE® et METHYLPREDNISOLONE®

MIFLASONE® et MIFLONIL®

MIOREL® et MOVICOL®

MIZOLLEN® et MYSOLINE®

MOCLAMINE® et MODAMIDE®

MODANE® et MODAMIDE®

MONICOR® et MOVICOL®

MONOPROST® et MONOSEPT®

MOVICOL® et MOVIPREP®

MONO TILDIEM® et MONOCRIXO®

MYDRIATICUM® et HYDRACUR® (complément

alimentaire)

Pharmacovigilance Erreurs médicamenteuses Addictovigilance Matériovigilance

Réactovigilance

Epidémiologie des produits de santé Du côté du PRAC Les signalements en chiffres

n

NEODEX® (médicament en ATU) et NODEX® adultes

NEULASTA® et NEUPOGEN®

NICORANDIL et NICARDIPINE (confusion entre DCI)

NIDREL® et NICORANDIL

NIFEDIPINE et NITRENDIPINE (confusion entre DCI)

NISISCO® et NISIS®

NORDAZ® (générique) et NORSET®

NOVATREX® et NOLVADEX®

0

OCTAFIX® et OCTANATE®

OCTALBINE® et OCTAGAM®

OCTAPLEX® et OCTAGAM®

OCTAPLEX® et VIALEBEX®

OFLOCET® et ORELOX®

OFLOXACINE et OXACILLINE

OLMETEC® et OMEXEL®

OXYCONTIN® et MOSCONTIN®

OXYCONTIN® et OXYNORM®

OXYCONTIN® et OXYNORMORO®

PARALYOC® et PROXALYOC®

PAROXETINE et FLUOXETINE (confusion entre DCI)

PHOSPHOSORB® et PHOSPHONEUROS®

POLARAMINE® et POLERY®

POLYDEXA® et POLYFRA®

PRAZEPAM-LORAZEPAM (confusion entre DCI)

PREDNISONE et PREDNISOLONE (confusion entre

PRETERAX® et REPEVAX®

PREVISCAN® et PERMIXON®

PREVISCAN® et PRESERVISION®

PROSTINE VR® et PROSTINE E2®

PROSTINE® et PROSTIGMINE®

PRIMPERAN® et PRIMALAN

PRITOR® et PRITORPLUS®

RECTOGESIC® et DUROGESIC®

REFRESH® et RepHesh® (dispositif médical)

REMINYL® et AMAREL®

REPAGLINIDE et RILMENIDINE (confusion entre DCI)

REPAGLINIDE et RISPERIDONE (confusion entre

RHINOFLUIMUCIL® et RHINOTROPHYL®

RIFINAH® et RIFAMPICINE

ROTARIX® et REVAXIS®

RIVOTRIL® ET RITALINE®

SABRIL® et SEEBRI BREEZHALER®

SALBUMOL® et SALBUTAMOL

SANDOSTATINE® et SOMATOSTATINE

SANDOSTATINE L.P.® et SOMATULINE L.P.®

SEDACOLLYRE CETHEXONIUM® et SEDACOLLYRE. collyre®

SERETIDE® et SEREVENT®

SEROPLEX® et SEROPRAM®

SEROPLEX® et SERESTA®

SIBELIUM® et SILETTUM®

SILODYX® et STILNOX®

SPASFON® et STABLON®

STABLON® et STALEVO®

SUFENTA® et FENTANYL

TAHOR® et TAREG®

TAMOXIFENE-TERBINAFINE (confusion entre DCI)

TAVANIC® et TAZOCILLINE®

TECFIDERA® et TELFAST®

TEMERIT® et TEMESTA®

TERALITHE® et TEGRETOL®

TOBREX® et TOBRADEX®

TIORFAN® et TRIFLUCAN® TRACUTIL® et TRACRIUM®

TRAMADOL® et TRANXENE®

TRILEPTAL® et TIAPRIDAL®

TRIVASTAL® et TRIATEC®

TUSSIDANE® et TUSSISEDAL®

VALDOXAN® et VALSARTAN

VALIUM® et VALINOR®

VIDEX® et VI-DE®

VOGALENE® et VOLTARENE®

VOLTARENE® et VOLTARENDOLO®

8

 Pharmacovigilance
 Erreurs médicamenteuses
 Addictovigilance
 Matériovigilance
 Réactovigilance
 Hémovigilance

 Epidémiologie des produits de santé
 Du côté du PRAC
 Les signalements en chiffres

WYTENS® et WYSTAMM®

XX

XATRAL LP® et XATRAL®

XATRAL LP® et XARELTO®

XELODA® et XELEVIA®

ZUNNAT® et ZECLAR®

Zopiclone ET Zolpidem

ZOVIRAX® et ZITHROMAX®

ZYPREXA® et ZANEXTRA®

Enfin, il existe également de nombreux risques de confusion entre les dénominations communes internationales des céphalosporines.

Autres actualités sur les erreurs médicamenteuses

Duloxétine Mylan 30 mg et 60 mg: modification de la couleur des gélules (06/09/2016)

Comment déclarer une erreur médicamenteuse?

Les professionnels de santé doivent déclarer immédiatement tout effet indésirable suspecté d'être dû à un médicament dont ils ont connaissance au centre régional de pharmacovigilance (CRPV) dont ils dépendent géographiquement. Les patients et les associations agréées de patients peuvent également signaler tout effet indésirable à leur CRPV.

Une erreur médicamenteuse n'ayant pas entraîné d'effet indésirable, une erreur potentielle ou un risque d'erreur médicamenteuse est déclaré directement à l'ANSM.

Pour plus d'information, consultez la rubrique « <u>Déclarer un effet indésirable</u> » sur le site Internet de l'ANSM ou « Déclaration des erreurs médicamenteuses : mode d'emploi », Bulletin n°65 (<u>23/04/2015</u>).

theurs anenteus

quitter imprimer